

## **La médiation au carrefour des disciplines et des contextes socio-culturels**

Abdelkader ABDELLILAH  
Laboratoire LASIA  
Université Oran1Ahmed Ben Bella

Le champ de réflexion et d'analyse communicationnelle sur la question de la médiation, dans ses multiples facettes, est souvent contextualisé, puisqu'il met en lumière les similitudes et écarts entre les différentes approches portées par des repères sociologiques et culturels.

Le contexte algérien, au-delà de sa singularité, reste un champ insuffisamment étudié et analysé dans une perspective « médiatique » au regard des quelques initiatives éparses et volontaires en dehors le plus souvent des cadres institutionnels. Peu de champs d'application et nécessairement très peu de réflexions théoriques et très peu de retombées pratiques.

Aussi, un inventaire des pratiques de médiation qui, à notre avis, n'a jamais été réalisé, ce que traduit le déficit constaté, est-il nécessaire.

Les contributions de différentes perspectives théoriques et disciplinaires apportant<sup>1</sup> :

- 1- Des analyses de problématiques permettant de mieux appréhender les enjeux conceptuels et scientifiques de la question de la médiation dans des contextes sociaux-culturels et sociaux-économiques contrastés (pays développés/pays en voie de développement).
- 2- Des études de cas analysant des diverses pratiques de médiation dans différents secteurs professionnels, culturels ou médiatiques.
- 3- Des analyses de stratégies médiatiques mettant en lumière les enjeux contemporains de la médiation au regard des contextes sociologiques des sociétés traditionnelles où le culturel peut favoriser le dépassement de certains clivages ou entrer en contradiction avec le social.

ont permis jusqu'ici de mettre en relief la transversalité de la notion de médiation, de faire émerger les contours de son applicabilité et enfin de cerner les stratégies et les dispositifs mis en place dans certains cas.

### **1. Epistémologie de la médiation et approche paradigmatique**

Le récent engouement pour les formations universitaires et professionnelles en médiation a probablement été encouragé par le foisonnement des études et recherches dans un contexte international en plein développement culturel mais surtout face aux besoins et aux aspirations démocratiques (accès au savoir, à la culture, à l'information etc.)

La médiation dans son essence et son émergence s'inscrit pour la plupart des auteurs dans le projet de démocratisation de la culture, de la vie sociale et politique. Les pratiques liées à la médiation sont-elles, comme le soulignent certaines études, antérieures à l'usage du terme lui-même (surtout dans un contexte comme le nôtre). Aussi parle-t-on de complexité du champ de la médiation, de son extensibilité au regard des notions qui lui sont intrinsèques et associées telles "action culturelle", "animation culturelle", etc.

La diversité des approches théoriques et la diversité des champs d'application rendent la notion de médiation plus complexe aux yeux de tous ceux qui s'inscrivent dans la recherche ou la formation en

médiation (universitaires et futurs professionnels). Dans ce cas doit-on parler de paradigme? de polymorphisme et au-delà de la sémantique, d'enjeux sociaux et culturels de la médiation ?

**2. Démocratisation et processus communicationnel.** La médiation est souvent perçue, analysée sous le prisme de la démocratisation (culturelle) suggérée dans le cadre d'une « politique culturelle » ou d'une « revendication sociale-culturelle » (mouvement associatif) qui défend l'idée de la non supériorité des formes culturelles et la non exclusion de certain(s) public(s); ou tout simplement en tant qu'intervention "facilitatrice" de rapprochement des "mondes". Mais en tant que processus communicationnel mettant en jeu des acteurs et des dispositifs, la médiation est aussi abordée sous l'angle de traductions successives dans un phénomène social, économique, politique ou culturel, sans que ces dispositifs soient pensés et mis en œuvre comme une facilitation dans les échanges et les relais.

La « pauvreté » ou l'insuffisance d'infrastructures et/ou d'activités dans les contextes de pays en voie de développement ne s'accommodent pas souvent de ce type d'approches. Les conceptions et les types de pratiques mis en avant pour remédier à cette indigence sont analysés comme autant de fuite en avant, de volontarisme qui ne s'inscrit dans aucune logique "médiatique" ou "intermédiatique". Les acteurs impliqués dans les dispositifs mis en place s'inscrivent eux-mêmes dans cette perspective d'indigence et se projettent de moins en moins dans un processus communicationnel conforté par la représentation qu'ils ont de la notion de "démocratisation culturelle".

### 3. Formes, dispositifs et techniques de la médiation

Les usages du terme « médiation » et les pratiques associées recouvrent des réalités parfois fortes différentes, qui reflètent certaines traditions historiques et institutionnelles. La médiation peut être, conjoncturellement ou fondamentalement, à la base d'enjeux qu'il s'agit de "déceler", de découvrir dans certains contextes et à travers certaines pratiques. La médiation, déclinée dans toutes ses formes, est aussi affaire de dispositifs et de techniques de médiation. Les types de dispositifs mis en place et les effets produits à travers certaines expériences, notamment ceux en pratique dans les bibliothèques, témoignent de l'importance des techniques et des dispositifs dans le processus communicationnel et l'impact sur les usages et les usagers de ces bibliothèques.

Mais la notion de médiation peut désigner des "fonctions spécifiques" quand il s'agit de « médiation en bibliothèques », « la médiation numérique », « la médiation documentaire » etc. en dehors des notions consacrées : « médiation culturelle », « médiation artistique ». Elle recouvre des significations plus ou moins précises, souvent opérantes, au vu des nombreuses ébauches produites depuis un certain nombre d'années dans les contextes les plus avancés dans leurs domaines respectifs. Et c'est le cas de :

**a-La médiation numérique.** Les TIC ont largement été intégrés et mis à contribution dans les processus de médiation. Les tendances actuelles de cette évolution se remarquent dans l'usage et l'utilisation des réseaux sociaux mais surtout dans les différents dispositifs d'accès à l'information. Ce type de transformation a permis à certains auteurs de souligner l'enjeu que constitue la médiation pour les TIC et que paradoxalement l'impact de la technique peut affecter les principes-mêmes de la médiation.

**b-La médiation en bibliothèque.** La médiation des collections ou des services de la bibliothèque est largement mis en avant pour spécifier cette notion. Elle est souvent le corolaire de la relation aux usagers et entre les usagers et la bibliothèque. Elle est souvent décrite comme une manière particulière pour les bibliothécaires de repenser l'organisation de leur institution ou un mode particulier d'intervention en tant que telle ou bien une attitude qu'adoptent les personnels de bibliothèque vis-à-vis à la fois des services et des missions de la bibliothèque tels qu'ils les conçoivent, et des publics. Tout ceci imposé par l'évolution de l'offre et des publics des bibliothèques.

**c-La médiation documentaire.** Elle est souvent présentée comme le processus par lequel "le produit information" est rendu disponible à l'usage. Contrairement à « la médiation en bibliothèque », « la médiation documentaire » a pour seul objet la médiation du « produit information », Qu'elle se situe dans cette relation d'un contenu informationnel et un récepteur de ce dernier et qu'enfin l'usage des outils de traitement de l'information contenu dans les documents fait partie de l'outillage et du processus de médiation.

#### **4. Formations et métiers de la médiation culturelle**

Le lancement de formations en licence (parcours) et master à la faveur de la réforme LMD au sein de l'université algérienne interpelle plus d'un, puisque ces formations sont, dans la plus part des cas, à l'initiative de collègues issus certes de disciplines de sciences humaines et sociales, plus en philosophie et sociologie qu'en sciences de l'information et bibliothéconomie. Ces initiatives obéissent rarement à des besoins exprimés et/ou ressentis en profils de médiateurs localement, mais s'inscrivent à des stratégies qui dépassent les acteurs de la formation (des « commandes institutionnelles » (ministère de la culture)). Par ailleurs, la perception de ces formations aux métiers de la médiation -« culturelle »- au vu de la diversité des disciplines théoriques et pratiques mobilisées est souvent contrastée. Les exigences par rapport aux contenus des formations demeurent éloignées des attentes des professionnels et des secteurs recruteurs. C'est le cas des bibliothèques publiques où les types de médiation ordonnent la production, la diffusion et l'appropriation de l'information au sein de l'espace public (Lamizet, 1995).

Nous avons choisi, à partir d'observations et d'analyse de pratiques, de situer de nouvelles tendances et représentations de la médiation, nous permettant de mieux approcher la notion elle-même dans un contexte socio-culturel aux caractéristiques propres.

#### **5. La singularité du contexte : les mutations des bibliothèques dans le monde**

Les bibliothèques publiques sont des lieux ouverts à tous, jouant un rôle culturel social et politique. Elles sont au service de catégories sociales diverses, et ont à répondre à des demandes et des besoins parfois antagonistes.

Les bibliothèques publiques sont dans cette problématique « d'espace public », de « service public ».

Le premier niveau d'approche : les bibliothèques publiques sont par définition des espaces dédiés à des services d'information et de documentation pour l'ensemble des citoyens. Conçues donc dans l'intérêt général, la satisfaction des besoins de l'ensemble des usagers est un des premiers défis mais qui reste complexe et la notion d'espace public (qualité de services publics) ne peut souffrir d'une démarche orientée exclusivement vers la satisfaction des besoins individuels. Si tant est que l'on peut définir les besoins dans le champ de l'information et de la documentation.

Le deuxième niveau d'approche se situe dans ce paradoxe propre aux « espaces publics » ou les bibliothèques publiques sont dépendantes des tutelles à tous les niveaux : organisationnels, budgétaires, ressources humaines etc. et qu'il leur est difficile de prendre des initiatives ou être inventives.

Par ailleurs, la multiplication des modalités d'accès au savoir, à la culture et à l'information avec l'avènement de l'internet et du numérique a bousculé les habitudes, les usages et les pratiques auxquels étaient attachés la population des jeunes mais aussi des enfants. Le libre accès rend possible un accès direct au savoir et aux œuvres sans l'intervention du bibliothécaire.

Cette technologie a rapidement bouleversé le monde des bibliothèques. La position de la bibliothèque face aux inégalités d'accès à la culture, et l'incarnation de l'idéal de démocratisation culturelle ainsi que sa place dans la nouvelle société de la connaissance est remise graduellement en cause. Le modèle de bibliothèque est en pleine mutation.

La tendance actuelle s'appuie sur une nouvelle conception des bibliothèques qui doivent évoluer et être considéré comme des espaces hybrides en phase avec la société offrant des services adaptés à des populations et des espaces géographiques identifiés par leurs caractéristiques intrinsèques.

#### **6. La culture, le livre et la lecture dans le contexte algérien : Espaces d'offre de lecture, accessibilité intellectuelle et géographique**

Il est reconnu que dans tous les pays du monde, dans toutes les sociétés, les bibliothèques exercent une influence certaine sur une fraction importante de la population directement ou indirectement. Pour les publics non-lecteurs la seule présence d'une institution de lecture agit sur son attitude par rapport à la lecture. Il existe aussi un public constitué en majorité par des personnes cultivées qui trouvent aussi des

ressources pour lire davantage en présence d'un réseau de lecture de proximité. Comme il se trouve, sans doute, également dans les catégories sociales, un public pour qui ce contact avec des institutions de lecture est la seule possibilité offerte pour accéder à la culture.

Cependant, la présence, en un même lieu, de différents supports d'une pratique culturelle ne produit pas, nécessairement, des interactions qui favorisent automatiquement un élargissement de cette pratique. La présence d'équipements culturels joue un rôle déterminant dans le marquage social de l'espace, mais, la fréquentation de ce même espace, est déterminée, à son tour, par la représentation qu'en ont et en font les catégories sociales impliquées ou intéressées par son usage. Autrement formulé, l'attractivité sociale d'un espace culturel est conditionnée par la symbolique conférée à cette espace par ses usagers.

Les espaces d'offre de lecture, notamment les bibliothèques (mais aussi les librairies), demeurent des espaces réservés à des initiés, mais véhiculant une image brouillée en tant qu'espace public codifié et dont l'accès est « contrôlé » (inscription préalable, carte d'accès, horaire d'ouverture dans le cas des bibliothèques) et espace culturel que le contexte socio-économique et culturel accentue du fait même de la dévalorisation du livre et de la lecture en tant qu'instrument de promotion sociale et de leur inaccessibilité financière et matérielle.

Il ne s'agit pas, dans ce sens, de réduire le problème de la diffusion de la culture à celui de l'accessibilité matérielle des supports et des espaces de la pratique culturelle, pour l'ensemble des catégories sociales impliquées dans un processus d'acquisition de savoirs et de loisirs.

La réalisation d'une quarantaine de "bibliothèques principales de lecture publique" durant la dernière décennie sur un total de 48 initialement prévues, fut un choix volontariste de la part des pouvoirs publics. Les investissements consentis ainsi que le suivi en matière architecturale atteste de cette volonté de bien faire les choses et montrer l'intérêt porté à la culture, l'accès à la culture. Cette volonté de démocratisation de l'accès à l'information et la lecture à travers cette infrastructure fut suivi par et grâce à l'ouverture de postes budgétaires, à la reconnaissance de diplômés et de la formation en bibliothéconomie. Toute une génération de bibliothécaires, de documentalistes furent recrutés en vue de prendre la responsabilité de la gestion de ces bibliothèques publiques.

Cependant, cette perspective prometteuse et louable a, quelque peu et quelque part, surestimé le rôle de l'infrastructure, des espaces dédiés au livre et à la lecture dans notre pays.

Ce type de stratégie fait abstraction de deux phénomènes importants et qui touchent aux fondements même des bibliothèques et de leurs missions à travers les mutations que connaissent ces dernières, d'une part et des caractéristiques du contexte algérien dans sa relation avec la culture, le livre et la lecture, d'autre part.

### **Bibliothèques publiques et diversification des publics**

La bibliothèque publique est fréquentée essentiellement par un public d'enfants (6-12 ans), sensibilisés et motivés par leurs enseignants et grâce parfois aux initiatives des responsables de la bibliothèque à travers leurs contacts avec les directions de l'éducation des wilayas. Cette stratégie d'investissement dès l'enfance, vise à habituer des enfants et des jeunes à ces espaces, à leur fréquentation assidue tout au long de la vie. Cette approche n'est pas exempte de « naïveté » car elle oublie que les « intérêts à la lecture » changent au cours des trajectoires, que les goûts évoluent, que les pratiques se transforment au fil des expériences, des rencontres et des découvertes mais surtout des innovations techniques et technologiques. Les conversions d'intérêts et de pratiques (liées à cet ensemble de variables) de la lecture chez les jeunes semblent découler de cette logique complexe, propre à l'homme, logique de la découverte et du changement.

Les lycéens et les étudiants sont cette autre catégorie qui fréquente mais le moins souvent la bibliothèque parce que moins intéressés et disposant dans leurs espaces d'études respectifs de structures de documentation de proximité à l'exemple des bibliothèques universitaires.

Les autres catégories sociales (catégories socioprofessionnelles, genre et âge) dont la fréquentation de la bibliothèque est marginale, se trouve exclues de par leur rapport au livre et la lecture, et l'image que leur renvoie la bibliothèque publique en tant qu'institution, temple du savoir et de la culture.

Par ailleurs, ces populations très peu encouragées à l'acte de lecture et la fréquentation de la bibliothèque depuis leur enfance, ou tout simple la perte de cette pratique au cours de leur itinéraire scolaire et professionnelle, ne sont pas sollicitées par l'environnement dans lequel elles évoluent.

Mais la marginalité de la lecture, en Algérie, est due, en partie, à l'analphabétisme. Le nombre d'analphabètes a été évalué à plus de 7 millions d'individus, lors du dernier recensement officiel<sup>1</sup>, sur une population estimée à 38 millions d'habitants et dont plus de 65% est une population jeune, âgée de moins de 25 ans. Même si les pouvoirs publics se réjouissent de l'inversement des proportions au cours de ces dernières années et qui passent de 28% à 12,80%, grâce à des programmes d'alphabétisation pour adultes, le phénomène reste entier.

Cette donnée est souvent occultée dans l'approche de la question du livre et de la lecture en Algérie. Elle influe pourtant, sur le devenir de ce secteur, sur la production du livre et le développement de la lecture en général.

L'analphabétisme participe au fractionnement de la société et limite l'accès au livre et à la lecture d'une partie importante de la population. L'offre de lecture est, par conséquent, conditionnée par la présence d'une population lisante réelle ou potentielle et autour de laquelle peuvent s'édifier des stratégies de production et de distribution du livre et de la lecture en général.

### **Le livre et la lecture. Supports et pratiques**

La notion de lecture étant, souvent et dans l'essentiel, identifiée au support livre doit être, à notre sens, revisitée dans une acceptation plus large et plus opérante dans la mesure où l'acte de lecture ne peut plus être rattaché et réduit à un seul et unique support. Il s'agit de tenir compte, désormais, à travers des pratiques nouvelles, inédites, des nouveaux outils mis à notre disposition au cours de cette dernière décennie.

De ce fait, la définition de la lecture ne doit pas renvoyer de manière privilégiée au livre. Avec l'émergence des nouvelles technologies, de nouveaux supports, l'acte de lecture prend une autre signification et désigne l'exploitation des textes, de l'information écrite ou en image sur tout support y compris sur un support informatique.

Les jeunes, en particulier, manifestent clairement leur appréciation d'être mis au contact des formes culturelles nouvelles et valorisées mais qui ne sont pas l'objet d'un enseignement systématique dans l'institution scolaire.

La notion de lecture est de ce point de vue une notion véhiculaire, qui fait référence à la sociologie de l'éducation (Bourdieu, Passeron etc...) ; à la psychanalyse (Delay, Lacan) qu'à la sémiologie (Barthes), la sociologie des loisirs (Dumazedier), la sociologie de la littérature (Escarpit), la bibliologie et science de l'écrit (Estivals), etc.

Elle relève aussi d'une culture « humaine » dans son ensemble (anthropologie) et des conditions de communication et d'échanges au sein de la société humaine. Elle est au centre des mutations et des processus d'insertion de l'écrit dans les circuits économiques et technologiques d'une manière permanente. Car, au-delà des fonctions qu'on lui assigne : « fonction évasion », « fonction documentaire » et « fonction

esthétique »<sup>3</sup>, la notion de lecture est aussi tributaire des conditions de la production matérielle et des supports de lecture. Le phénomène de la production des supports de lecture (traditionnels, informatiques, technologiques) participe, lui aussi, au cadrage théorique de cette notion.

Dans ce contexte précis, quand nous parlons de lecture nous nous inscrivons volontairement dans ce polymorphisme social et culturel de la lecture que définit parfaitement J.C. Passeron «qui définit aujourd'hui la lecture comme le véhicule privilégié de la circulation des significations techniques et culturelles ».<sup>4</sup>

« C'est bien de ne pas réduire la lecture à une seule de ses fonctions, et surtout celle que l'on préfère. Tous les chemins vers une compétence, une communication, un loisir, un plaisir ou une efficacité la rencontrent sur leur chemin ».<sup>5</sup>

Chaque catégorie de jeunes (catégorie sociale, âge) s'implique à des degrés et des niveaux dans la redéfinition de la lecture, de sa lecture, de l'usage de cette dernière, de l'acte de lecture selon ses compétences techniques, ses habitudes mentales, les valeurs sociales auxquelles elle est attachée. Car il faut se rendre à l'évidence qu'il ne peut y avoir dans la réalité sociale d'égalité dans la capacité de lire des jeunes et qu'il y a des groupes sociaux qui sont plus orientés que d'autres vers la lecture. Exiger qu'il y ait plus d'efforts ou de moyens ou de « démocratisation » dans l'accès à la pratique de la lecture chez les jeunes signifie que l'on fait non seulement abstraction de cette réalité sociologique, mais plus grave, c'est de croire que les jeunes (toutes catégories sociales confondues et toute spécificité mise à part) revendiquent cette « démocratisation » et s'inscrivent dans cette « uniformisation » à l'accès aux pratiques culturelles par la seule activité, celle de la lecture et le seul support à cette pratique, le livre.

Il est clair qu'il ne peut y avoir un désir égal et une même capacité à lire chez les jeunes.

Alors que la société n'a pas encore résolu la problématique de l'accès à la culture dans ses dimensions multiples traditionnelles, voilà qu'elle intègre et s'investit de plain-pied dans une ère où la technologie s'érige en instrument de progrès et d'innovation avec pour corollaire la satisfaction des besoins culturels et scientifiques, du moins l'accès à l'information.

### **La médiation comme alternative au déficit de communication dans les bibliothèques publiques en Algérie**

Parlant des bibliothèques et de leur mission centrale, l'auteur relève qu' « elles rassemblent en leur sein les fractures et les tensions de notre société Elles sont ainsi au cœur des difficultés soulevées par la revendication et la mise en œuvre de l'idéal de démocratisation culturelle. ».<sup>2</sup>

La médiation est souvent présentée comme une alternative aux multiples difficultés que rencontrent les bibliothécaires et les bibliothèques dans leur conquête du lectorat.

« La médiation met en place, grâce à un tiers, des interfaces qui accompagnent l'utilisateur et facilitent les usages. Elle permet de créer un lien et de concilier deux choses jusque-là non rassemblées pour établir une communication et un accès à l'information ».<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Mauger, Gérard, Poliak, Claude f., Pudal, Bernard.- Lectures ordinaires, in : Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture. Paris : Le Monde Editions, 1995, p.31-63.

<sup>4</sup> Passeron, J.C. -le raisonnement sociologique. Paris, Nathan, 1991, p.336.

<sup>5</sup> ibidem

<sup>2</sup> Sandoz David | Dcb 18 | Mémoire D'étude | Janvier 2010 P.9

<sup>3</sup> Ibid

<sup>4</sup> Passeron, J.C. -le raisonnement sociologique. Paris, Nathan, 1991, p.336.

<sup>5</sup> ibidem

« Tout d'abord, le conflit entre un fonctionnement élitiste des bibliothèques répondant à la demande d'un public savant, adoptant des stratégies d'offres distales, et la réalité de la base lectorale populaire potentielle, dont la satisfaction des besoins est liée à la prise en compte de l'interpénétration du social et du culturel et à la mise en place de stratégies d'accompagnement proximales inspirées du mouvement d'Éducation populaire. »

« Deuxième lieu de contradiction, le « détronement » du livre par l'audiovisuel et le numérique, avec l'achèvement de la transformation des bibliothèques en médiathèques et l'apparition de nouvelles perceptions de la médiation. »

« Enfin, la dernière contradiction se lit dans l'écart trop visible entre des objectifs ambitieux de la médiation du livre de satisfaction des « besoins émergents » d'une population nombreuse et en difficulté, et l'absence de statut de médiateur du livre dans la filière culturelle, la médiocrité des moyens alloués, les incertitudes sur la pérennisation des emplois créés, la volatilité de la formation dans ce domaine, la marginalité du dispositif et l'impréparation des bibliothécaires à son acceptation. »

« Le médiateur est un facilitateur de deux mouvements : celui de la bibliothèque vers les quartiers et celui des publics potentiels vers la bibliothèque. »

## **ATTITUDES VIS-À-VIS DE LA MÉDIATION FORMALISÉE**

« Les différents positionnements vis-à-vis de l'organisation d'actions concertées d'une médiation dite de projet, prenant en compte un public cible, des activités particulières et une spécialisation du personnel, donnent lieu à une distribution des attitudes des personnels de la bibliothèque entre récalcitrants, hésitants, favorables et inconditionnels. » Allouche

« Les récalcitrants sont souvent détenteurs d'une représentation négativiste de la médiation qui laisse peu de place à la fonction communicationnelle. Les hésitants donnent à la médiation une légitimité prioritairement bibliothéconomique et au médiateur la figure de passeur du livre en direction d'un public en difficulté, et dans une moindre mesure de régulateur des incivilités auprès des chahuteurs de la bibliothèque. Les favorables et les inconditionnels à la médiation formalisée oscillent entre une légitimité culturelle et une légitimité sociale en fonction de l'importance accordée au livre dans leurs démarches et à l'évaluation de l'importance des obstacles sociaux à la lecture. Ils adoptent plutôt une conception de la médiation créatrice ou rénovatrice et parfois curative avec une population en situation difficile. » Allouche

« La polysémie que revêt la médiation chez les bibliothécaires et leur résistance à une délimitation conceptuelle stricte au profit d'emprunts à plusieurs systèmes pour construire sa définition justifient cette appellation d'éclectisme. » Allouche

« Le holisme dans la représentation de la médiation documentaire ou du livre chez les bibliothécaires n'est pas à confondre avec une vision totalitaire et manichéenne mais plutôt à rapprocher d'une conception englobante et indivisible de la médiation qui traverserait l'ensemble des champs d'actions professionnelles dans ses rapports aux publics ou aux publics potentiels. Concrètement, l'usage du terme peut signifier aussi bien ouvrir les portes de la bibliothèque qu'informer, conseiller, accueillir, communiquer, prêter ou animer. » Allouche

« Mutation attribuée souvent aux nouvelles technologies, au détriment de l'analyse de la transformation des publics et de la base de recrutement des bibliothécaires. La focalisation sur le traitement des collections et sur la dématérialisation des documents à travers la problématique du numérique semble marginaliser la réflexion sur l'approche des publics dans les bibliothèques. » Allouche

b)

« Le modèle de bibliothèque est en pleine mutation, Il devient donc nécessaire de repenser le métier. Internet et les collections en libre accès rendent possible un accès direct au savoir et aux œuvres sans passer par le bibliothécaire. Paradoxalement, cette désintermédiation conduit à l'affirmation de la fonction de médiation comme nouvelle source de légitimité pour les bibliothèques. » SANDOZ David | DCB 18 | Mémoire d'étude | janvier 2010 p.9

« Si la médiation est soumise à des difficultés symboliques, sa mise en œuvre se heurte aussi à des difficultés concrètes et n'est pas sans susciter réticences et résistances de la part des bibliothécaires. Elle implique le développement de nouvelles compétences et une mutation du métier. Ces changements doivent être suscités et accompagnés. Ils supposent aussi la mise en place d'une organisation du travail qui convienne à leurs mises en œuvre. » SANDOZ David | DCB 18 | Mémoire d'étude | janvier 2010 p.9

« Le concept est flou et tend à englober l'ensemble des activités bibliothéconomiques, ce qui rend toute réflexion inopérante. Il faudra donc circonscrire précisément le champ de la médiation afin de clarifier cette notion complexe qui se trouve à la croisée du culturel et du social. » SANDOZ David | DCB 18 | Mémoire d'étude | janvier 2010 p.9

« En se centrant sur la médiation, il ne s'agit donc pas de penser la circulation, ni les interactions, mais réellement d'accompagner la transformation de l'information par le récepteur<sup>4</sup>. »

« Elle inclut le traitement documentaire de l'information traditionnellement basé sur des normes professionnelles visant à l'universalité, lié à un besoin collectif supposé ».

« La médiation, lorsqu'elle s'appuie sur des dispositifs matériels ou humains en capacité de lier information et communication, peut être qualifiée de médiation documentaire ».

« La médiation documentaire dépasse la simple transmission de l'information pour aller vers une construction de liens entre besoin et usage d'information, et permettre ainsi à l'individu de transformer l'information en connaissance ».

« Cette notion a été popularisée dans les milieux professionnels et recouvre désormais une grande variété de situations ou d'activités professionnelles ».

« Or, le rôle traditionnel des documentalistes, par le traitement spécifique fait sur l'information et la diffusion ciblée en rapport à des besoins identifiés, remplissait ce rôle d'intermédiaire, d'interface entre l'utilisateur et l'information pour en faciliter l'usage. Les documentalistes maintiennent-ils des activités de médiation et si oui, sous quelles formes s'organisent-elles, se redéfinissent-elles et quelles caractéristiques revêtent-elles ? »

« Notre première hypothèse considère que, face à la spécificité d'un public et à ses besoins informationnels singuliers, la médiation dépasserait le seul traitement documentaire pour revêtir et développer actuellement un ensemble de dispositifs techniques et humains imaginés et construits par les médiateurs eux-mêmes ».

« Notre seconde hypothèse est que des intentions et des démarches documentaires, relativement stables et anciennes, sont revisitées par les documentalistes débutants, sous des formes remédiatisées ».

---

<sup>4</sup> Vincent Liquète et al. « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2010 (Dossier 2010), p. 43-57.  
URL : [www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010--page-43.htm](http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010--page-43.htm).

1. Régimbeau Gérard, 2011. Médiation. In Gardiès Cécile, dir. *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*. Toulouse : Cépadués, p. 75-114.
2. Liquette Vincent, coord., 2010. *Médiations*. Paris : CNRS Editions. 171 p. Coll. Les Essentiels d'Hermès.
3. Davallon Jean, 2003. La médiation : la communication en procès ? *MEI*, n° 19, p. 37-59. En ligne. URL : [http://www.mei-info.com/wp-content/uploads/revue19/ilovepdf.com\\_split\\_3.pdf](http://www.mei-info.com/wp-content/uploads/revue19/ilovepdf.com_split_3.pdf)
4. Liquète Vincent et al., 2010. « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication* (Dossier 2010), p. 43-57. URL : [www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010--page-43.htm](http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010--page-43.htm)
5. Allouche Abdelwahed. « Les médiations dans les bibliothèques publiques ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 6, p. 71-77. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0071-002>>. ISSN 1292-8399.
6. Seibel Bernadette, 1988. *Au nom du livre, analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, Paris, La Documentation française.
7. Chartier Anne-Marie, Hébrard Jean, 2000. *Discours sur la lecture (1880-2000)*, Bibliothèque publique d'information / Fayard, p. 180-185.
8. Leturcq Sandrine, 1999. *Les médiateurs en bibliothèque*, Villeurbanne, Enssib.
9. Kupiec Anne, 1996. « Les médiateurs du livre, analyse des activités », *Bulletin d'informations de l'ABF*, no 170, 1er trimestre.
10. Six Jean-François, Mussaud Véronique, 2002. *Médiation*, Paris, Seuil.
11. Six Jean-François, Mussaud Véronique, 1995. *Dynamique de la médiation*, Paris, Desclée de Brouwer.
12. Six Jean-François, Mussaud Véronique, 1990. *Le temps des médiateurs*, Paris, Seuil.